



Commune des Aviron

Extrait N° 9 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 20 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

22 JUL. 2020
que la convocation du Conseil a été faite le 09 juillet 2020 et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 32.

Le Maire,



Présents : M. Éric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAUD LENCUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Régis BOURDIL – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – M. Jean Max ROPAUD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCUME – Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Stéphane VARCOURT - Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – M. Paul FORT – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE

Procurations : Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à M. Éric FERRERE

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame MEZINO Julie Rose comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, MEZINO Julie Rose est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 9/ Commission Communale des Impôts Directs

Selon l'article 1650 du Code Général des Impôts, la durée du mandat des commissaires de la Commission Communale des Impôts suit le sort de celle du Conseil Municipal.

Il convient donc de procéder à la nomination des nouveaux membres.

Hôtel de Ville

Rappel :

La Commission Communale des Impôts Directs est présidée par le Maire ou l'adjoint délégué, président et comprend 8 commissaires pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Les 8 commissaires titulaires et les 8 suppléants sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

A savoir : 16 pour les titulaires, 16 pour les suppléants.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière à représenter équitablement les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Les commissaires doivent être de Nationalité Française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la Commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission.

La Commune, membre du Syndicat Mixte de Pierrefonds, est représentée par un délégué au comité syndical.

Le Conseil Municipal est donc invité à arrêter une liste de 32 noms.

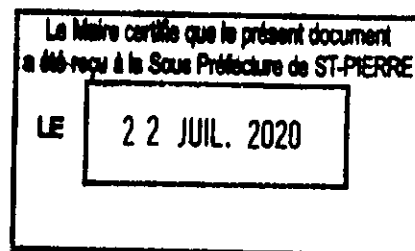
Le Conseil Municipal arrête la liste ci-jointe des **32 noms** à proposer aux Services Fiscaux en vue de l'établissement de la **Commission Communale des Impôts Directs**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Eric FARRERE



COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
(C.C.I.D.)

Liste des 32 noms proposés : (16 titulaires - 16 suppléants)

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Jean Christophe HOAREAU	Brigitte ROCHE
Pierrot CANTINA	Marcel TANJAMA
Emile PERMALNAICK	Dany LATERIERRE
Jo ABELARD	Patrick CASSAGNABERE
Jules HOUPIARPANIN	Michel CUENOT
Richard BORDES	Freddy HOARAU
Alfred RIVIERE	Max LORION
Sylvaine MEZINO	Marcella MAZEAU
Suzie BAZALINE	Jean Pierre ZETTOR
Frédo FERRERE	Sosthènes AARON
Daniel ABELARD	Laurent LENCLUME
Christine BENARD	Arnaud GENEVIEVE
Bernard LAMOLY	Etienne BARET
Jean Noël LEPINAY	Jean Yves BATAILLE
Serge MARA	Herland ZETTOR
Jonathan QUICLET	Lilian COREE

La Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 22 JUIL. 2020